

Je devine facilement la réponse que l'on fera,—si encore on daigne répondre,—à mes suggestions et à mes reproches: c'est que, en accédant à ces demandes, le gouvernement aurait à faire face à un déficit encore plus considérable.

Pour ma part, je crois qu'une augmentation de 50 millions au déficit prévu aurait été de nature à faciliter la reprise des affaires, à condition, bien entendu, qu'on n'eût pas oublié, dans cette opération, d'apporter plus de soulagement à la masse des consommateurs, car on aurait ainsi augmenté directement le pouvoir d'achat.

Avant de terminer, je veux consacrer deux ou trois minutes à un problème d'une très grande importance pour les cultivateurs, les colons et les ouvriers, les bûcherons du comté de Beauce, en particulier, et de toute la province de Québec en général. Il s'agit du prix payé aux colons et aux cultivateurs pour le bois qu'ils vendent aux compagnies de bois de pâte à papier.

Je félicite l'honorable député de Gatineau (M. Leduc) d'avoir exposé ce problème à la Chambre et à l'opinion publique. Pour ma part, j'ai reçu de l'Union catholique des cultivateurs, section de la rive sud du Québec, une recommandation en vertu de laquelle on me priait d'insister auprès de l'honorable ministre de la Justice (M. Garson) pour qu'il poursuive son enquête dans le district de Beauce. J'ai cru de mon devoir de répondre au désir de ce groupement professionnel et j'ai transmis, à qui de droit, cette recommandation, en y ajoutant mes vues personnelles. On comprendra que c'est tout ce que je puis dire pour le moment. Il m'est particulièrement agréable d'apporter mon humble concours à l'étude de ce problème, car je puis dire sans forfanterie que je le connais assez bien et que je pourrais désigner nommément des centaines de citoyens de mon comté qui ont été victimes, à certaines époques surtout, de cette situation intolérable.

Il faudrait bien nous garder, toutefois, de nous attaquer au petit intermédiaire, au petit commerçant qui achète chaque année quelques centaines de cordes de bois pour les revendre avec un profit souvent ridiculement bas et à un risque de perte que je ne voudrais pas assumer moi-même.

Lui aussi est soumis, comme le producteur, à la loi du plus fort, et ce n'est pas à ce niveau qu'il faut chercher le mal; il faut remonter plus haut pour découvrir le scandale.

Mais, d'autre part, il faudrait bien nous garder de déplacer la question, de l'embrouiller, à dessein ou autrement, en déterminant les responsabilités avant que l'enquête soit faite.

C'est à se demander si certains capitalistes, se sentant coupables et craignant de se

[M. Poulin.]

faire pincer, ne sont pas justement à tenter de troubler l'opinion publique, par toutes sortes de manœuvres dilatoires, de façon à la rendre réticente, nerveuse, aveugle, partielle peut-être et, de la sorte, faire dévier, ou rendre beaucoup plus difficiles les travaux de recherche nécessaires à une enquête approfondie et désintéressée?

Pour ma part, j'ai pleine confiance dans la commission d'enquête du gouvernement fédéral et je tiens à rassurer les membres de l'Union catholique des cultivateurs, ainsi que tous les cultivateurs et les colons de ma région. J'ai toutes les raisons de croire que cette enquête sera sérieuse et rendra justice à tous, quelle dévoilera les coupables et fera le partage des responsabilités. Si elle allait faillir à sa tâche, il y aurait lieu de faire autre chose.

(Traduction)

L'exposé budgétaire du ministre des Finances renferme, sans doute, des mesures avantageuses pour l'ensemble des contribuables du Canada, ce qui est du moins un pas dans la bonne voie. A mon avis, cependant, le Gouvernement n'est pas allé assez loin; c'est ce que j'ai essayé de démontrer en français.

Dans certains domaines, le ministre a complètement oublié de tenter même de remédier à certains problèmes graves et urgents, par exemple, par une réduction de la taxe de vente de 10 p. 100, une augmentation de l'abattement au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers, un accroissement du montant à déduire pour chaque enfant, admissible ou non aux allocations familiales, et surtout au sujet de la situation relative au chômage.

Je suis enclin à appuyer la proposition d'amendement du parti conservateur, lequel a oublié cependant de reconnaître l'effort partiel accompli dans certains domaines. Pour cette raison et compte tenu de toutes les propositions budgétaires, j'ai décidé, après une longue hésitation, d'appuyer le budget présenté par le ministre des Finances.

Je suis autorisé à déclarer que mes collègues indépendants partagent aussi cette opinion.

M. J. Watson MacNaught (Prince): Monsieur l'Orateur, avant que prenne fin le débat, je veux appeler l'attention de la Chambre sur une question. Mais, auparavant, je tiens à féliciter le ministre des Finances, à l'occasion de la présentation de son premier budget qu'ont si bien accueilli les Canadiens.

Je pense bien que le moment est opportun d'exprimer au Gouvernement la gratitude des habitants de ma province par suite du maintien du programme de soutien des prix du beurre. L'industrie laitière est l'un des prin-